

### Personnes présentes

Enseignants : Mesdames Barrillet, Lauzanne, Pradon, Belanger, Grosjean, Legrand, Reuzeau, Connan, Rey - Messieurs Le-grand, Lesage.

Excusées : Mmes Julienne, Mombazet, Macary

Élu représentant de la mairie : Madame Mayet.

FCPE : Mesdames Tuyet Ngoc Tran, Elena Nallet

PERM : Mesdames Philip, Sallé, Fabrizio, Capgras, Gosselin

PEEP : Mesdames Rigal, Reznik, Brackman, Comptour

### Excusées

Madame Amaral, Inspectrice de l'Éducation Nationale - Mesdames Julienne, Mombazet, Macary, enseignantes

### Prochains conseils d'école :

Mardi 16 juin 2026 de 18h15 à 20h15.

## 1. Prévisions rentrée 2026 : structure et effectifs de l'école

**338 élèves à la rentrée 2025, 341 en novembre, 337 à ce jour** après 4 déménagements

Pas de fermeture de classe annoncée cette année. Même avec 10 CP de moins (la maternelle a annoncé qu'il y aurait moins de CP que prévu) les effectifs ne devraient pas baisser ou peu selon le recrutement en CHAM CM1 et CM2

13 Classes	Actuel	Montée d'effectif	Ulis
CP (3)	69	72	
CE1 (2 ½)	63	69	Dont 2
CE2 (2)	55	63	Dont 2
CM1 (2 ½)	73	55 + 12 CHAM extérieur potentiel	Dont 1
CM2 (3)	78	73	Dont 1
<b>Total</b>	<b>337</b>	<b>344</b>	<b>+6 nouveaux Ulis</b>
<b>TOTAL</b>	<b>350 (voire -10 CP)</b>		

<b>TOTAL :</b>
<b>2026 : 350</b>
<b>2025 : 341</b>
<b>2024 : 346</b>
<b>2023 : 364</b>
<b>2022 : 395</b>
<b>2021 : 398</b>

## 2. Pédagogie

### a) Retours sur les évaluations nationales

Les évaluations nationales CP mi-parcours ont eu lieu **du 12 au 23 janvier**.

Il en résulte que sur 72 élèves :

- En français : 1 à 4% à besoin (selon les items)
- En mathématiques 1 à 9% fragiles (selon les items)

Les constats sont globalement les mêmes que l'an dernier : on est au-dessus de la moyenne de la circonscription et de la moyenne nationale avec des résultats assez constants. Les élèves rentrent tous dans la lecture avec un niveau légèrement plus élevé que l'an dernier.

### b) Projets

#### ▪ Autres classes de découvertes :

Les deux classes de CE1 ont été retenues pour partir à Thizy en fin de mois de mars (thème : ferme et campagne).

Les critères d'attributions se font à l'échelle de la ville lors d'une commission partenariale ville-Éducation nationale où les projets sont étudiés. Ensuite des critères d'ancienneté de départ de l'école ou non, du public déjà parti ou non... sont pris en compte pour les attributions.

Cela fait trois départs cette année sur l'école ce qui est une grande chance même si cela fait forcément des déçus dans d'autres classes. Chaque année des enseignants de l'école demandent des séjours, mais les attributions ne sont pas fréquentes. Le nombre de séjours ne permet pas de couvrir l'ensemble des écoles ou des cohortes par niveau.

L'autre option est la classe de découvertes autogérée, montée par les enseignants, qui est complexe et très coûteuse en temps sans contrepartie pour l'enseignant, autre que le plaisir d'offrir à ses élèves un moment inoubliable. Donc cette option est rarement choisie.

Remarque des parents : les élèves de CE1 du double niveau ne participent pas à la classe de découvertes et certains sont ainsi déçus. Réponse : ce n'était pas prévu, avant la constitution des classes, que 2 classes de CE1 soient sélectionnées pour la classe

de découverte. Mmes Mombazet et Grosjean avaient également candidaté pour une classe de découvertes en octobre, mais n'ont pas été retenues.

▪ Education Physique et Sportive :

-Course contre la faim. C'est une course au bénéfice d'Action Contre la Faim. Cette année la République centrafricaine est concernée et une sensibilisation aura lieu dans les classes. Dans un second temps les enfants iront chercher des donateurs qui s'engageront sur un don en fonction du nombre de tours réalisés par l'enfant. Enfin, réalisation des courses le 28 mai et le 12 juin sur un site en Bords de Seine. Toutes les classes participeront à la course. Les enfants retournent ensuite faire la collecte des dons en fonction des tours réalisés.

-Participation au Cross des Mille Pattes qui débutera le jeudi 9 avril. Les enseignantes des 2 classes de CE1 ont proposé d'em-mener les élèves de CE1 du double niveau, mais cela dépendra de la possibilité en car.

-Projet Rugby CM1 et CM2 CHAM : Initié il y a quelques années en partenariat avec le club de la ville et le soutien de la filière STAPS de l'université de Nanterre. Le club finance l'ensemble avec des encadrants bénévoles en nombre. Les classes participent à un tournoi de Rugby éducatif.

▪ Projet arts plastiques : deux projets avec Philippe Lhuisset, à partir de janvier.

4 classes (1 CM1, 1 CM2 et 2 CP) : Monstres et Mythologie,

2 classes (les doubles niveaux) : Un voyage architectural à travers le temps.

Ces deux projets vont contribuer à réaliser une fresque pour le préau qui vient d'être repeint ce qui a contraint à retirer l'ancienne fresque.

▪ E3D :

- La demande d'un service civique avec cette valence n'a pas abouti. Les actions sont maintenues au mieux.

- De nouvelles actions ont été engagées dont la collecte de jouets « Ecomaison ». Nous n'avons pas encore de retours chiffrés de cette action à l'échelle plus globale mais cela a eu du succès puisque nous avons dû demander une première reprise avant les congés et mi-janvier car les bacs ne suffisaient plus. Donc un volume conséquent mais il faut voir si cela répond bien à l'attente.

▪ Projets financés par la caisse des écoles :

○ Projet transdisciplinaire Pâtisserie / Manger-Bouger (CE1 et Ulis) : le four a été acheté (par la coopérative scolaire) et est en fonctionnement. L'aide de la caisse des écoles est pour l'achat du matériel de cuisine et se porte à 350 €.

○ « De la planète à l'histoire par le Kamishibai » pour l'Ulis : 600 €. Une plasticienne est intervenue tous les après-midis pendant une semaine pour aider à fabriquer un décor pour un spectacle en lien avec le projet musique sur les Quatre Saisons.

○ Projet « Musique et cinéma, l'accord parfait » (tous les CE1, CE2 et 1 CP), avec intervenant Pierre-Alain Mespoulet. Aide à hauteur de 250 euros pour les interventions d'un compositeur de musiques de film le 5 juin.

c) Liaisons GS/CP et collègue

Liaison GS-CP :

- **Expo de la fête des 100 jours** des CP, le 7 avril, à laquelle les GS de la maternelle sont conviés avec des activités associées.

- **Défi Beebot (apprendre à programmer un robot)** : 11 mars première étape de préparation pour les CP et liaison avec les GS le jour du défi le 30 mars avec des équipes mixtes.

- **Expo scientifique** en maternelle « Blob » jeudi 7 mai : les CP vont aller expliquer leurs expériences aux maternelles.

- **Rencontre sportive** : 5 juin (GS et CP) aux Trianons puis goûter aux Martinets.

- **Vis ma vie** : mardi 16 et jeudi 18 juin, échange entre CP et GS par demie classe.

Pour les collègues :

Jules Verne : liaison enfin remise en place pour les CM2 CHAM qui projettent de poursuivre la CHAM en 6e, le 14 avril matin : découverte du collège avec temps d'accueil, de questions, de petit déjeuner, temps de chant ... Ce jour-là les parents devront déposer leur enfant à 8h30 devant le collège Jules Verne.

Les Martinets : une visite sera organisée et les portes ouvertes permettent de compléter la découverte du collège. Des liaisons vont peut-être avoir lieu d'ici la fin de l'année qui pourrait être sur des projets en arts plastique, chant, français (printemps des poètes).

Nous tentons de voir pour que cela touche les CM1 également.

Pas d'événements de liaison prévus pour la Malmaison, car peu d'élèves y vont. Des portes ouvertes sont organisées par le collège chaque année.

d) Retour sur les doubles-niveaux

Mme Grosjean (12 CE1 et 12 CM2) : travaillent en commun en sport, arts visuels et EMC. Pour les autres matières, l'enseignante travaille avec un niveau pendant que l'autre niveau travaille en autonomie sur un sujet déjà vu.

Les CE1 participent au projet musique avec les autres CE1, et se rendent également 2 fois par semaine par groupes de 6 dans les 2 classes de CE1 pour la matière « Questionner le Monde ».

Quand les CE1 ne sont pas là, les CM2 sont regroupés avec les CM2 du double niveau CM1-CM2, pour l'Histoire notamment.

Les enfants du CE1-CM2 s'avèrent être très autonomes. Il y a une très bonne ambiance dans la classe, et les niveaux se mélangent. Le travail par groupes de 12 (par niveaux) est avantageux pour les élèves car c'est un faible nombre. L'enseignante est enthousiaste sur cette année avec sa classe de double niveau.

Mme Mombazet, représentée par Mme Grosjean (15 CM1 et 10 CM2 dont 2 Ulis) : les élèves sont mélangés dans la classe et les modalités pédagogiques varient selon les matières. Les leçons sont communes en Français et Mathématiques, avec des exercices différenciés selon le niveau. Les programmes d'Histoire et de Géographie sont en revanche différents et les élèves sont donc séparés à cette occasion, les CM2 étant regroupés pour ces deux matières avec les CM2 de Madame Grosjean (échange de service entre les enseignantes).

Les élèves travaillent en commun pour les autres disciplines.

L'enseignante dit que l'année se passe bien. Deux projets sont menés conjointement avec l'autre double niveau : projet architecture permettant des sorties pédagogiques régulières ainsi qu'un projet de chorale.

Bien que les bilans soient très positifs selon les enseignantes, cela représente un travail préparatoire important.

#### **e) Programme EVAR (Éducation à la vie affective et relationnelle)**

Trois grands objectifs sont visés tous les ans avec des sous objectifs adaptés à chaque niveau :

- Se connaître, vivre et grandir avec son corps
- Rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir
- Trouver sa place dans la société, y être libre et responsable

Chacun de ces grands axes est décliné en objectifs adaptés au niveau. Plusieurs temps ont été et seront menés cette année : travail sur les émotions, la notion d'intimité, le respect des autres...

Afin d'atteindre ces objectifs chaque école fait des choix sur les outils ou façons de procéder : à partir d'œuvres littéraires, jeux, supports audiovisuels, débats, actions, mais aussi dans le quotidien de la classe. Nous avons investi dans l'achat d'ouvrages de littérature sur cette thématique. Certains des objectifs recoupent ceux de la formation PHARe.

Une plaquette va être envoyée à toutes les familles pour donner plus de lisibilité sur les objectifs poursuivis.

Cet enseignement est beaucoup traité par le vécu de classe. Par exemple, le projet « mange et bouge » des CE1 vient en opposition aux stéréotypes de genre, avec les garçons qui font de la cuisine, de la danse, et les filles qui font du sport. En cycle 3, une intervention sur la puberté a lieu avec l'infirmier de la municipalité en complément du travail fait dans les programmes sur la reproduction.

#### **f) Première éducation à la route (APER)**

Deux sites expérimentaux ont été mis en place à Rueil-Malmaison cette année (voir article dans le magazine de la ville).

Cinq écoles sont concernées. Les Triasons n'en fait pas partie. C'est une phase de test avec pour objectif d'étendre cela à toute la ville.

L'objectif à terme est que les élèves quittent le l'enseignement primaire avec l'attestation de première éducation à la route (APER) préambule à l'ASSR 1 et 2. Trois domaines sont à passer pour le valider : l'enfant-piéton, l'enfant-rouleur et l'enfant-passager.

Les éducateurs de la ville ont été formés et dispenseront cette formation pour la partie « rouleur » .

Actuellement aux Triasons, dans l'attente de la généralisation du projet, chaque fin d'année un mini-cycle de pratique du vélo est dispensé par les éducateurs aux CM. Les enfants sont alors invités à apporter leur vélo pour le réaliser.

### **3- Le « vivre ensemble » au sein de l'école**

#### **a) Climat scolaire - Pôle harcèlement**

**Programme PHARe :**

Les Trois têtes de liste ont été invitées par l'inspection à participer à un temps de formation-information sur le protocole PHARe.

Retour rapide des parents : ont été évoquées les notions de harcèlement, intimidateur, intimidés. Dans le futur, tous les parents élus seront conviés à cette formation, puis tous les parents. Pour l'instant, les parents formés sont des représentants et des relais en cas de problématique de harcèlement.

Pour en savoir plus, une présentation par nos têtes de listes (maternelles et élémentaires) est proposée à tous les élus du groupe scolaire le **9 avril à 18h15 en salle de réunion de l'inspection**. Cela permettra d'augmenter le nombre des interlocuteurs des familles qui souhaiteraient avoir un avis. Bien entendu la direction et l'enseignant restent des voies à privilégier.

**Médiation par les pairs :**

Une nouvelle cohorte de 14 CE2 est à sa 6<sup>ème</sup> heure de formation.

La cohorte de l'an dernier (actuellement en CM1) est en action dans la cour de récréation, deux binômes à chaque récréation.

Le démarrage est lent et comme chaque démarrage le constat est que les grands ne sollicitent pas trop les médiateurs et les petits sont sur des situations qui relèvent plus du message clair.

Les choses devraient évoluer par expérience. L'an prochain les médiateurs les plus anciens seront des CM2 et les grands iront plus facilement vers eux.

### Délégués de classe :

Trois conseils des délégués ont eu lieu :

- 1<sup>er</sup> pour entendre leur demande et faire le point sur l'avancée des demandes de l'an dernier sur l'aménagement de la cour de récréation : depuis, la table de l'amitié a été mise en place. Rachat de jeu de cour dont des plaques pour jeu de billes.
- 2<sup>ème</sup> pour réfléchir sur les règles des jeux tracés dans la cour et réaliser un sondage sur la nouvelle organisation des récréations : avant les vacances de Noël, il a été décidé de faire le test sur 2 semaines que tous les élèves de l'école soient en même temps en récréation, en ouvrant également le préau. A l'issue de ces 2 semaines, les avantages (avoir la présence des médiateurs pour tous, être avec des copains plus grands ou plus petits, accéder au préau avec des jeux d'intérieur) et inconvénients (plus de monde, moins d'accès au terrain de foot) ont été listés, et un sondage réalisé. 5 classes sur 13 préféreraient l'ancienne organisation. La nouvelle organisation s'est donc poursuivie.
- 3<sup>ème</sup> pour faire un retour sur les jeux achetés comment ils sont mis en circulation.
- Un prochain : pour tenter d'associer les délégués de classe au projet de la fête de l'école et de recueillir leurs idées.

### b) Règlementation : absentéisme, sorties de l'école

La direction tient à faire un rappel sur des règles importantes de l'école :

- **Absentéisme** (protocole imposé par l'éducation nationale) : au-delà de 4 demi-journées sans motif légitime (certificat médical, RDV médical, RDV administratif) sur un mois, un premier rappel à l'ordre doit être fait et à chaque récurrence la remontée se fait à l'échelle hiérarchique supérieure. Cela peut conduire à des formes de sanction. Dès qu'une absence pour maladie est supérieure à un ou deux jours, il y a généralement consultation et il est utile d'envoyer à l'école une attestation de présence à la consultation. Il est rappelé que les organisations familiales personnelles, vacances en dehors des dates réglementaires ou autres ne sont pas considérées comme légitimes.
- **RDV médicaux ou administratifs** : Il est demandé dans la mesure du possible de prendre les rendez-vous en dehors du temps scolaire et quand cela n'est pas possible de fournir un justificatif du RDV (attestation présence) au retour de l'enfant.
- **Sortie à 11h30 et 16h30** : Il est rappelé qu'à partir du moment où l'élève n'est pas inscrit sur du périscolaire, **l'école n'est plus responsable de ce dernier. Il est donc indispensable de prévenir d'un retard exceptionnel et de respecter les horaires de sortie.**

### c) Festivités :

**Fête de fin d'année : mardi 30 juin 2026** – Réfléchir à la formule pour être encore davantage dans le développement durable.

## **3. Poursuite de scolarité :**

- Le calendrier pour le passage en 6<sup>ème</sup> est lancé avec le volet 1 qui vient d'être remis aux familles. Le volet 2 arrivera très vite avec l'acceptation ou non du collège de secteur et les demandes de parcours particuliers (dérogations).
- La poursuite de scolarité avec le passage au niveau supérieur aura lieu en avril. Les familles des enfants pour lesquels des maintiens ou des passages anticipés sont envisagés seront contactées d'ici là pour évoquer cette possibilité, soit lors d'échange individuel, soit lors d'une équipe éducative.
- CHAM / CHAD : Lettre de candidature acceptée jusqu'à fin mars. Les entretiens auront lieu les 9 et 10 avril pour les futurs CM1 et CM2 et les 16 et 17 avril pour les futurs 6<sup>èmes</sup>. Pour les 6<sup>èmes</sup> il est recommandé de prévoir la demi-journée car les auditions se déroulent au Conservatoire et les parents doivent accompagner leur enfant (NB : si vous confiez votre enfant à un autre parent, il faut prévenir l'école).
- Dérogation : désormais, les enfants ayant obtenu une dérogation pour aller aux Martinets vont automatiquement aux Trians, sans avoir besoin de faire une nouvelle demande de dérogation. Cela dans une volonté de continuité du parcours

## **4. Mairie :**

- Périscolaire : règle d'accès au préau : Désormais les élèves ont le choix d'être dedans ou dehors.
- Restauration : il y a toujours des assiettes « petite faim » et « grande faim ». Il y a toujours la possibilité pour ceux qui ont faim de prendre du rab pour ceux qui sont en fin de service, et de prendre des « jokers » laissés par d'autres élèves pour tous. Prochain déjeuner où sont conviés les parents d'élèves : 9 avril.  
Attention les nouveaux quotients n'ont pas été pris en compte depuis début 2026. Une régularisation va être faite sur une prochaine facture.
- Sanitaire enfant RDC : le papier était à l'extérieur et cela pouvait être compliqué. Des distributeurs dans tous les sanitaires viennent d'être posés ce jour.
- Le problème d'accès à l'auditorium pour les CHAM pour répéter le spectacle et en faire bénéficier l'école en entier est en train d'être réglé et il y aura bien deux journées consacrées chacune à la répétition, spectacle devant les camarades et spectacle le soir. Les enseignants des classes CHAM regrettent d'avoir de moins en moins facilement accès à l'Auditorium au cours de l'année.
- Point des travaux faits, à venir et à faire dans l'école :

- Travaux effectués : réfection de toiture (qui semble avoir bien amélioré l'isolation de l'école) ; changement du portail coulissant ; changement des éclairages par des LED dans le préau. Pose de rideaux occultant dans 3 classes (toutes les classes en vont être équipées). Peinture des portes du préau et salle des maîtres.
- Travaux toujours en attente : baisse de certains lavabos ; Mise en peinture du couloir du 1er étage ; remplacement de fenêtres ; abri à vélos et rail à vélos supplémentaire pour les enseignants.
- Il est évoqué une demande de changement de sonnerie pour une sonnerie moins agressive, voire une musique, car la sonnerie actuelle est trop violente pour les Ulis dont certains souffrent de troubles autistiques. Une demande va être faite pour qu'elle soit réajustée sur les nouveaux horaires de récréation.

## **5. Point sur la coopérative**

Les comptes sont à l'heure actuelle de **13545.94 euros** entre le compte courant et la caisse et après le second appel de dons. Cette avance nous permet d'abonder tous les projets et des investissements éventuels.

Le four, les visionneuses, les jeux de cours, une enceinte plus puissante ont été achetés. De nombreux projets et sorties sont encore à venir et pourront être financés sans problème avec le complément de la caisse des écoles.

Le conseil d'école est clos à 20 heures 23.

La directrice  
Maryline Lavenier

Les secrétaires de séance  
Madame Julie Brackman